

MAXULA PLACEMENT SICAV
SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2013
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS
TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2013

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration réuni le 12 avril 2013 et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers trimestriels de la Société «Maxula Placement SICAV» pour la période allant du 1^{er} Octobre au 31 Décembre 2013, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 8.815.643, un actif net de D : 8.793.223 et un bénéfice de la période de D : 74.137.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société «Maxula Placement SICAV» comprenant le bilan arrêté au 31 Décembre 2013, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

1. La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

2. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

3. A notre avis, les états financiers trimestriels de la Société « Maxula Placement SICAV », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 Décembre 2013, ainsi que de la performance financière et de la variation de l'actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Tunis, le 23 Janvier 2014

Le Commissaire aux Comptes :

Mustapha MEDHIOUB

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2013

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

ACTIF	Note	31/12/2013	31/12/2012
Portefeuille-titres	4	<u>5 149 257</u>	<u>4 174 964</u>
Obligations et valeurs assimilées		4 897 830	3 924 054
Titres des Organismes de Placement Collectif		251 427	250 910
Placements monétaires et disponibilités		<u>3 547 399</u>	<u>2 118 819</u>
Placements monétaires	5	3 541 875	2 118 766
Disponibilités		5 524	53
Créances d'exploitation	8	<u>118 987</u>	<u>40</u>
TOTAL ACTIF		<u>8 815 643</u>	<u>6 293 824</u>
PASSIF			
Opérateurs créditeurs	9	21 567	13 406
Autres créditeurs divers	10	853	50 911
TOTAL PASSIF		<u>22 420</u>	<u>64 317</u>
ACTIF NET			
Capital	13	8 527 170	6 058 636
Sommes distribuables			
Sommes distribuables de l'exercice clos		49	8
Sommes distribuables de la période		266 004	170 862
ACTIF NET		<u>8 793 223</u>	<u>6 229 507</u>
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		<u>8 815 643</u>	<u>6 293 824</u>

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	<i>Note</i>	<i>Période du 01/10 au 31/12/2013</i>	<i>Période du 01/01 au 31/12/2013</i>	<i>Période du 01/10 au 31/12/2012</i>	<i>Période du 01/01 au 31/12/2012</i>
Revenus du portefeuille-titres	6	55 773	200 577	42 099	145 921
Revenus des obligations et valeurs assimilées		55 773	193 061	42 099	142 430
Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif		-	7 516	-	3 491
Revenus des placements monétaires	7	41 248	105 091	15 646	34 192
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		97 021	305 668	57 745	180 113
Charges de gestion des placements	11	(21 567)	(67 962)	(13 406)	(43 232)
REVENU NET DES PLACEMENTS		75 454	237 706	44 339	136 881
Autres charges	12	(2 655)	(8 384)	(1 763)	(5 403)
RESULTAT D'EXPLOITATION		72 799	229 322	42 576	131 478
Régularisation du résultat d'exploitation		(5 714)	36 682	1 671	39 384
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		67 085	266 004	44 247	170 862
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		5 714	(36 682)	(1 671)	(39 384)
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		1 098	(5 093)	1 419	(2 316)
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres		240	240	30 330	29 277
Frais de négociation de titres		-	-	(33)	(39)
RESULTAT DE LA PERIODE		74 137	224 469	74 292	158 400

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	<i>Période du 01/10 au 31/12/2013</i>	<i>Période du 01/01 au 31/12/2013</i>	<i>Période du 01/10 au 31/12/2012</i>	<i>Période du 01/01 au 31/12/2012</i>
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	74 137	224 469	74 292	158 400
Résultat d'exploitation	72 799	229 322	42 576	131 478
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur tit	1 098	(5 093)	1 419	(2 316)
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres	240	240	30 330	29 277
Frais de négociation de titres	-	-	(33)	(39)
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	-	(183 952)	-	(106 275)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	(4 499)	2 523 199	1 826	2 399 838
Souscriptions				
- Capital	5 175 713	17 745 314	3 905 759	19 311 090
- Régularisation des sommes non distribuables	(4 589)	(10 820)	(3 206)	(11 222)
- Régularisation des sommes distribuables	138 854	473 478	94 259	639 521
Rachats				
- Capital	(5 174 411)	(15 269 838)	(3 905 659)	(16 938 575)
- Régularisation des sommes non distribuables	4 502	8 731	3 260	8 089
- Régularisation des sommes distribuables	(144 568)	(423 666)	(92 588)	(609 064)
VARIATION DE L'ACTIF NET	69 638	2 563 716	76 118	2 451 963
ACTIF NET				
En début de période	8 723 585	6 229 507	6 153 389	3 777 544
En fin de période	8 793 223	8 793 223	6 229 507	6 229 507
NOMBRE D' ACTIONS				
En début de période	85 229	60 516	60 515	36 725
En fin de période	85 242	85 242	60 516	60 516
VALEUR LIQUIDATIVE	103,156	103,156	102,940	102,940
TAUX DE RENDEMENT	0,78%	2,95%	1,24%	3,13%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

ARRETES AU 31 DECEMBRE 2013

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

MAXULA PLACEMENT SICAV est une société d'investissement à capital variable régie par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 28 décembre 2009 à l'initiative de la société « MAXULA BOURSE » et a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 30 décembre 2008.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, MAXULA PLACEMENT SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La gestion de MAXULA PLACEMENT SICAV est confiée à la société « MAXULA BOURSE », le dépositaire étant la « BNA ».

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 Décembre 2013, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers intermédiaires sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1-Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2- Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restante à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.3- Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.4- Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période

Note 4 : Portefeuille- titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2013, à D : 5.149.257, et se détaille comme suit :

	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2013	% Actif net
Obligations des sociétés & valeurs assimilées		4 796 171	4 897 830	55,70%
Obligations		3 050 751	3 124 050	35,53%
Obligations AIL 2010-1 au taux de 5,25%	1 500	60 000	61 850	0,70%
Obligations AIL 2013-1 au taux de 7 %	1 500	150 000	154 948	1,76%
Obligations STB 2010-1 au taux de 5,3%	2 000	159 980	165 257	1,88%
Obligations TLG 2009-2 au taux de 5,125%	2 000	80 000	82 498	0,94%
Obligations TLG 2011-1 au taux de TMM+0,9%	1 400	84 000	86 049	0,98%
Obligations Tunisie Leasing 2013-1 au taux de 7%	2 000	200 000	202 762	2,31%
Obligations Tunisie Leasing SUB 2013-2 CAT A au taux de 7,35%	1 000	100 000	100 322	1,14%
Obligations Tunisie Leasing SUB 2013-2 CAT B au taux de 7,6%	1 500	150 000	150 500	1,71%
Obligations TUNISIE LEASING 2012-2 au taux de 6,3%	1 000	100 000	104 847	1,19%
Obligations TUNISIE LEASING 2011-2 au taux de 5,95%	800	47 280	47 848	0,54%
Obligations HL 2010-1 au taux de 5,25%	1 500	60 000	61 360	0,70%
Obligations HL 2010-2 au taux de 5,45%	1 000	40 000	40 172	0,46%

Obligations HL 2013-1 au taux de 6,9%	1 200	120 000	124 156	1,41%
Obligations MEUBLATEX INDUSTRIES 2010-B au taux de 5,40%	500	40 000	41 184	0,47%
Obligations MEUBLATEX INDUSTRIES 2010-C au taux de 5,40%	2 500	200 000	205 918	2,34%
Obligations AMEN BANK 2010 au taux de TMM+0,85%	1 000	79 990	81 150	0,92%
Obligations ATTIJARI BANK 2010 au taux de TMM+0,6%	1 000	71 428	74 279	0,84%
Obligations ELWIFACK LEASING 2010 au taux de TMM+0,775%	1 200	72 000	74 980	0,85%
Obligations UIB 2011-1 au taux de 6,3%	2 000	180 000	183 181	2,08%
Obligations UIB 2012-1 au taux de 6,3%	1 000	100 000	104 916	1,19%
Obligations BTE 2011 au taux de 6,25 %	500	47 500	49 621	0,56%
Obligations BTK 2012-1 au taux de 6,3 %	1 500	128 573	129 407	1,47%
Obligations CIL 2012-1 au taux de 6%	1 000	80 000	82 914	0,94%
Obligations CIL 2010-1 au taux de TMM+0,75%	2 000	80 000	81 435	0,93%
Obligations CIL 2012-2 au taux de 6,5%	1 000	100 000	104 459	1,19%
Obligations CIL 2013-1 CAT A au taux de 7%	1 500	150 000	150 598	1,71%
Obligations ATTIJARI LEASING 2012-2 au taux de 6,3%	1 500	120 000	120 232	1,37%
Obligations ATL 2013-2 au taux de 7,2 %	1 000	100 000	100 742	1,15%
Obligations SERVICOM 2012 au taux de 6,9%	1 500	150 000	156 465	1,78%
Bons du trésor assimilables		1 745 420	1 773 780	20,17%
BTA 04-2014-7,5%	90	96 210	94 411	1,07%
BTA 07-2014-8,25%	5	5 475	5 219	0,06%
BTA 05-2022-6,9%	700	769 500	779 725	8,87%
BTA 10/2015 5%	300	295 100	300 099	3,41%
BTA 10/2018 5,5%	200	193 450	196 807	2,24%
BTA 02-2020 5,5%	400	385 685	397 519	4,52%
Titres des Organismes de Placement Collectif		248 992	251 427	2,86%
Actions SICAV				
MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	2 406	248 992	251 427	2,86%
Total		5 045 163	5 149 257	58,56%
Pourcentage par rapport au total des Actifs			58,41%	

Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2013 à D : 3.541.875 et se détaille comme suit:

<i>Désignation du titre</i>	<i>Valeur nominale</i>	<i>Coût d'acquisition</i>	<i>Valeur au 31/12/2013</i>	<i>% Actif net</i>
Dépôt à vue		1 145 265	1 151 908	13,10%
Banque Nationale Agricole		1 145 265	1 151 908	13,10%
Billets de trésorerie	1 900 000	1 879 232	1 890 336	21,50%
ATTIJARI LEASING au 10/02/2014 à 7%	500 000	496 149	496 919	5,65%
UNION DE FACTORING au 11/01/2014 à 6,7%	500 000	495 583	499 264	5,68%
HANNIBAL LEASE au 13/02/2014 à 7%	500 000	493 120	496 713	5,65%
SERVICOM au 11/02/2014 à 7,15%	400 000	394 380	397 440	4,52%
Certificat de dépôt	500 000	499 473	499 631	5,68%
ATTIJARI BANK au 08/01/2014 à 4,75%	500 000	499 473	499 631	5,68%
Total général		3 523 970	3 541 875	40,28%
Pourcentage par rapport au total des Actifs			40,18%	

Note 6 : Revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent D : 55.773 pour la période allant du 01.10 au 31.12.2013 contre D : 42.099 pour la même période de l'exercice précédent, et se détaillent comme suit :

	Trimestre 4 2013	Trimestre 4 2012
<u>Revenus des obligations et valeurs assimilées</u>		
Revenus des obligations		
- intérêts	36 360	22 973
Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier		
- intérêts (BTA)	19 413	19 126
TOTAL	55 773	42 099

Note 7 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01.10 au 31.12.2013 à D : 41.248 contre D : 15.646 pour la même période de l'exercice précédent, et représente le montant des intérêts sur les dépôts à vue, les certificats de dépôt et les billets de trésorerie et se détaille comme suit :

	Trimestre 4 2013	Trimestre 4 2012
Intérêts des dépôts à vue	6 442	3 418
Intérêts des certificats de dépôt	11 471	2 692
Intérêts des billets de trésorerie	23 335	9 468
Autres	-	68
TOTAL	41 248	15 646

Note 8 : Créances d'exploitation

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2013 à D : 118.987 contre D : 40 au 31.12.2012 et se détaille ainsi:

	<u>31/12/2013</u>	<u>31/12/2012</u>
Solde des souscriptions et des rachats de la dernière journée de Décembre	118 927	-
Autres	60	40
Total	<u>118 987</u>	<u>40</u>

Note 9 : Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 31 Décembre 2013 à D : 21.567 contre D : 13.406 au 31.12.2012 et englobe le montant à payer au titre des commissions de gestion, de distribution et de dépôt. Elle se détaille ainsi :

	<u>31/12/2013</u>	<u>31/12/2012</u>
Maxula Bourse	14 458	8 987
Banque Nationale Agricole	7 109	4 419
Total	<u>21 567</u>	<u>13 406</u>

Note 10 : Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2013 à D : 853 contre D : 50.911 au 31.12.2012 et se détaille ainsi :

	31/12/2013	31/12/2012
Redevance du CMF	772	523
Solde des souscriptions et des rachats de la dernière journée	-	49 406
TCL	81	112
Intérêts intercalaires Tunisie Leasing	-	870
Total	853	50 911

Note 11 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01.10 au 31.12.2013 à D : 21.567 contre D : 13.406 pour la même période de l'exercice précédent, et représente les commissions de gestion, de distribution et de dépôt . Elles se détaillent comme suit :

	Trimestre 4 2013	Trimestre 4 2012
Commission de gestion	14 458	8 987
Commission de dépôt et de distribution	7 109	4 419
Total	21 567	13 406

Note 12 : Autres charges

Les autres charges s'élèvent au titre de la période allant du 01.10 au 31.12.2013 à D : 2.655 contre D : 1.763 pour la même période de l'exercice précédent, et se détaille comme suit :

	Trimestre 4 2013	Trimestre 4 2012
Redevance du CMF	2 410	1 498
TCL	243	205
Autres	2	60
Total	2 655	1 763

Note 13 : Capital

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2013, se détaillent comme suit :

Capital 31-12-2012

Montant	6 058 636
Nombre de titres	60 516
Nombre d'actionnaires	392

Souscriptions réalisées

Montant	17 745 314
Nombre de titres émis	177 247
Nombre d'actionnaires nouveaux	750

Rachats effectués

Montant	(15 269 838)
Nombre de titres rachetés	(152 521)
Nombre d'actionnaires sortants	(834)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(5 093)
Plus (ou moins) values réalisées sur cessions de titres	240
Régularisation des sommes non distribuables	(2 089)
Frais de négociation de titres	-

Capital au 31-12-2013

Montant	8 527 170
Nombre de titres	85 242
Nombre d'actionnaires	308